

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : B Vandenbavière, D.Robe, B Coupigny, G Louguet

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU 24 AVRIL 2014

Excusés : B. Vandenbavière et D. Péron qui ont donné pouvoir à G. Louguet et S. Bouffart.

Secrétaire de séance : J.P. Boutoille

DERNIÈRES COMMISSIONS

Voirie :

Le maire avec D. Dutertre, P. Boulanger, D. Péron, D. Robe, J.P. Boutoille

Bâtiments :

Le maire, D. Dutertre, D. Robe, D. Henquez, N. Bastien, S. Tanfin

Finances, préparation des orientations budgétaires :

Le Maire, B. Vandenbavière, D. Dutertre, N. Bastien, D. Robe, S. Bouffart, C. Prudhomme, B. Coupigny

Impôts :

Nous devons présenter aux services fiscaux 12 noms de titulaires et 12 noms de suppléants dans lesquels ils désigneront 5 titulaires et 5 suppléants de Recques et 1 titulaire et 1 suppléant extérieurs à la commune.

Les 12 titulaires proposés de Recques et de l'extérieur sont: B Vandenbavière, D Dutertre, G Douilly, D Robe, J.P. Boutoille, F. Barbier, A Jossierand, P. Chassin, MP Vandenbavière, J.L. Dumont, M Vernalde et P. Denis

Les 12 suppléants de Recques et de l'extérieur : N.Bastien, D. Henquez, D. Péron, S. Bouffart, P. Boulanger, F. Lefebvre, V. Bouret, J. M. Douilly, L. Delattre, F. Leborgne, Ch. Ducrocq et H Coeugniet

Affaires scolaires :

S. Denis, D. Péron

Fêtes :

Le conseil en totalité

Communication (En bref et Echos de Recques) :

B. Vandenbavière, D. Robe, B. Coupigny, G. Louguet

Appel d'offres :

Titulaires : les 3 adjoints ; Suppléants : J.P. Boutoille D. Robe et P. Boulanger.

Crise : en cas d'inondation,

d'abondantes chutes de neige ou de verglas :

G. Louguet, B. Vandenbavière, D. Dutertre, N. Bastien, P. Boulanger, D. Robe, D. Péron, G. Douilly

LES RÉFÉRENTS :

(Interlocuteurs à joindre et à votre écoute pour faire remonter les informations jusqu'au conseil)

Relations avec les associations :

J.P. Boutoille, D. Henquez, S. Tanfin.

Relation avec les jeunes, les familles les aînés :

D. Péron, S. Denis, C. Prudhomme.

Relation avec les nouveaux habitants :

C. Prudhomme, N. Bastien, D. Henquez.

Relation avec les quartiers :

Résidence de la Hem et alentours : D. Henquez, S. Denis

Rue de la Chapelle : G. Douilly

Rue Basse, du Membre et du Canon : D Robe, P. Boulanger

Rue de la Place, de Zouafques jusque Nordausques : B. Coupigny, S. Bouffart.

Rue de la Druèze, Cocove : C. Prudhomme.

INDEMNITÉ DE CONSEIL ET DE BUDGET AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil adopte le budget de l'année, le maire est chargé de son application, le receveur municipal (le percepteur) est chargé de payer les dépenses et d'encaisser les recettes. A ce titre il a le droit à une indemnité de fonction que lui octroie le conseil.

LE BUDGET PRIMITIF 2014

Pour les non-initiés, il est bon de préciser que le budget communal contient deux sections avec recettes et dépenses : la section fonctionnement et la section investissement.

Section de fonctionnement

Elle est alimentée par l'excédent de 2013 soit 29 084,32 €, la part communale des impôts locaux, les dotations, les compensations, les péréquations, les revenus des immeubles...

Pour 2014, les recettes sont évaluées à 397 000 €.

L'intégralité de cette somme servira à financer : les prestations de services, les dépenses énergétiques, l'eau, les autres fournitures, fauchage et réparation des

routes, à payer les taxes et impôts, à entretenir les bâtiments, les salaires, à payer les indemnités du maire et des adjoints, les cotisations sociales, les péréquations, le service incendie, notre contribution au parc Naturel, les subventions aux associations locales, les intérêts de nos prêts, les prix offerts aux enfants des écoles....

Si l'intégralité n'est pas dépensée, la différence est virée en section d'investissement, en l'occurrence pour cet exercice : 18 600 €.

Cette année, nous avons abondé tout particulièrement les chapitres suivants :

- Prestations de service : abattage des peupliers du stade,
- Réparation d'un pan de toit à l'église, et de la sacristie,
- Grosses réparations ponctuelles de nos routes,
- Les exigences dues à la réforme des rythmes scolaires.

Section investissement

Recettes :

La somme du virement de 22 000 € du compte précédent, le remboursement d'une partie de la TVA sur le neuf, les taxes d'aménagement et diverses et le produit de la vente du terrain communal : 50 000 €. On arrive à un total de 113 000 €

Dépenses :

- D'abord le déficit de l'année antérieure sur ce chapitre : 34 004, 31 €
- Le remboursement de nos 2 emprunts et du 4^{ème} quart de l'achat du tracteur en 2011.
- Travaux de raccordement EDF lotissement rue de la B. de Draëck,
- Achat d'un four de collectivité pour réchauffer les plats à la salle des fêtes et du petit mobilier.
- Travaux de captage des eaux de ruissellement entre le pont vers Muncq et la rue de la source.
- Un défibrillateur
- Une trémie pour salage des routes
- Réfection du revêtement de la rue de la Druèze
- Eclairage de la place face à la mairie.
- Autres petits équipements.

L'ensemble de ces dépenses atteignant la même somme que celle des recettes.

TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES

Les taux communaux votés en 2012 resteront les mêmes. Vous subirez néanmoins une augmentation lorsque vous recevrez vos avis parce que chaque année les bases d'impositions sont réévaluées par les services fiscaux

QUESTIONS DIVERSES

Centre aéré et garderie

G. Louguet informe le conseil qu'il a rencontré MM les maires de Muncq et de Polincove pour leur

préciser qu'il souhaitait la reconduction du centre aéré de Muncq avec la participation financière de Recques et des familles comme par le passé. Il souhaite également que la garderie scolaire soit éventuellement modifiée mais surtout prolongée d'une nouvelle année expérimentale compte tenu de l'impact méconnu de la réforme scolaire.

• **Recques Hem la Fête** : M le Maire tient à remercier toutes les personnes qui ont rejoint l'association et qui apporteront leur concours et des idées neuves. *Vous pouvez toujours venir nous rejoindre, vous y serez les bienvenus.*

• **Cross USEP** : Le RPI a conservé pour la 3^{ème} année consécutive sa première place dans la représentation des parents. Le regroupement scolaire obtient donc une récompense de 150 €. Cela viendra s'ajouter au don de 14 ordinateurs réformés venant des Douanes, don obtenu grâce à l'intervention de C Prudhomme. M le Maire exprime toute sa gratitude à tous les participants et à celles et ceux qui œuvrent pour offrir des moyens de qualité à nos enfants.

• **Exposition Passion Recquoise** Il est encore temps de vous faire connaître en mairie si vous avez des documents, des objets à exposer pour l'exposition qui aura lieu salle des fêtes le dimanche 11 mai de 10 heures à 18 heures.

• **Opération nettoyage de printemps des bas-côtés de nos routes**. **Rappel** : Cette opération initiée depuis de nombreuses années sera reconduite le samedi 10 mai prochain. Rendez-vous salle des fêtes à 15 heures. Nous espérons votre concours, Merci.

• **Inscription pour le concours des maisons fleuries** : en mairie pour le 31 mai.

• **Modifications de quelques articles du règlement du P.L.U. communal** : Une consultation publique se déroulera en Mairie ou au siège de la Communauté de communes du lundi 12 mai 2014 au vendredi 13 juin 2014.



Inscriptions scolaires - Rentrée 2014

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2014-2015. Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.



Campagne de déclarations des revenus

Un contrôleur du Service des Impôts des Particuliers

tiendra deux permanences à la trésorerie d'Ardres-Eperlecques, 332 avenue de Saint-Omer à Ardres, afin de vous conseiller et vous apporter les renseignements nécessaires pour établir votre déclaration :

les lundis 12 et 19 mai 2014 de 9h00 à 12h00